



Ministère de
l'Agriculture, des Pêcheries
et de l'Alimentation
Direction régionale de la
Montérégie, secteur Ouest

147

DB2

Travaux de protection contre les inondations et
l'érosion en bordure des rivières Saint-Régis et
Saint-Pierre

Sainte-Catherine MED 6211-02-028

Le 26 octobre 2000

Monsieur Urbain Ross
Coordonnateur du secrétariat de la commission
BAPE
Édifice Lomer-Gouin
575, rue St-Amable, bureau 2.10
QUÉBEC (Québec)
G1R 6A6

Monsieur,

En réponse à la vôtre du 20 octobre dernier, et suite à une conversation téléphonique avec Monsieur Boscar de votre bureau, je peux vous apporter les éléments de réponse suivants.

Les bassins versants des rivières St-Régis et St-Pierre sont constitués majoritairement de terres agricoles. Ces terres sont déjà drainées dans une très forte proportion, autant en ce qui a trait au drainage de surface (fossés, cours d'eau), qu'au drainage souterrain. Des travaux de drainage de surface ont eu lieu sur la presque totalité des terres alors que le drainage souterrain est présent sur environ 80 % des terres agricoles de la rivière St-Régis et entre 70 et 75 % des terres agricoles de la rivière St-Pierre.

Espérant ces renseignements à votre satisfaction, veuillez agréer, Monsieur, mes salutations distinguées.

Robert Beaulieu, ing.
MAPAQ - Sainte-Martine

RB/II